

COMPRENDRE LA NOTION DE POPULATION ACTIVE ¹

(Texte extrait de Gérard-François Dumont, *Démographie*, Éditions Dunod)

- 1- La population active potentielle
- 2- La population active disponible
- 3- La population active occupée
- 4- La population active à la recherche d'un emploi

Les actifs matériels et immatériels d'une économie forment son capital. Les usines, les machines, les outils de production sont un capital matériel, intitulé parfois corporel.

Les institutions, le niveau de développement des communications immatérielles forment le capital immatériel, quelquefois appelé capital incorporel lorsqu'on évoque les brevets et les droits d'auteur. Mais toute économie possède un autre type de capital, les actifs financiers qui représentent généralement des créances sur des tiers, ne serait-ce que sur l'entrepreneur lui-même. Et il reste le capital humain, formé par les effectifs et les caractéristiques de sa population.

Toute population établie sur un territoire est composée de deux types d'individus: ceux qui représentent une force de travail en termes de production marchande et ceux qui n'en sont pas ou n'en font plus partie. Les premiers forment ce qu'il est convenu d'appeler la population "active". Les seconds sont regroupés sous l'expression de population "inactive". Ce sont :

- les enfants en bas âge inaptes par définition au travail;
- les enfants adolescents et jeunes adultes en cycle de formation;
- les adultes souffrant d'un grave handicap empêchant toute activité professionnelle;
- les adultes qui ne demandent pas à exercer d'activité professionnelle soit parce qu'ils consacrent leur temps à l'éducation d'enfants, à des activités associatives ou parce qu'ils prennent une année sabbatique;
- les personnes âgées retraitées.

Le sous-ensemble population active ne peut se quantifier qu'après plusieurs niveaux de décomposition de la population totale. Il faut d'abord considérer la population active potentielle.

1 - La population active potentielle

Elle regroupe l'ensemble des individus considérés en âge de travailler. Dans les économies modernes, il est convenu des normes concernant l'âge au travail. Par exemple, en France, comme la scolarité est obligatoire jusqu'à 16 ans, les moins de 16 ans qui doivent suivre des cycles d'éducation sont exclus de la population active potentielle. De même, si l'âge de la retraite est généralement fixé à 60 ans, des possibilités de prolonger jusqu'à 65 ans restent courantes. Ce sont donc les 65 ans et plus qui sont considérés comme ne faisant pas partie de la population en âge de travailler.

¹ Permettant par exemple de mieux approfondir le dossier de Claude Vimont, " La baisse de la population active diminuera-t-elle le chômage ? ", *Population & Avenir*, n° 663, mai-juin 2003.

On obtient donc:

$$\begin{array}{c} \textit{population active potentielle} \\ = \\ \textit{population totale} - (\textit{population de moins de 16 ans} + \textit{population de 65 ans et plus}) \end{array}$$

Selon les sociétés et le niveau de développement du pays, les normes fixées peuvent être différentes. Par exemple, il est bien connu que le travail des enfants, qui était courant dans l'Europe du XIXe siècle, l'est encore dans de nombreux pays en voie de développement.

L'âge de la retraite peut varier selon les secteurs d'activité. Il n'est pas le même pour le personnel des armées, pour celui de la SNCF, pour les instituteurs ², pour le secteur bancaire ou pour les professeurs de l'enseignement supérieur. Encore ne s'agit-il ici que d'exemples de professions salariées relevant d'un statut public ou de conventions collectives qui permettent de fixer des limites précises à l'âge de travailler. Mais si l'on considère des salariés non soumis à de telles règles ou des travailleurs indépendants, comme des consultants d'entreprise ou des avocats, aucun texte ne leur impose un âge de sortie de la population active.

C'est donc généralement par convention, en appliquant d'une part les normes de la scolarité, d'autre part celles de la fonction publique ou du salariat, que l'on fixe l'âge de la fin de la scolarité obligatoire, ou âge d'entrée dans la population active potentielle, et celui de la retraite, ou âge de sortie de la population active potentielle.

2 - La population active disponible

3 - La population active occupée

4 - La population active à la recherche d'un emploi

Le développement des paragraphes annoncés se trouve dans l'ouvrage *Démographie* de Gérard-François Dumont, que vous pouvez commander.

² En conséquence, la dénomination nouvelle des instituteurs, devenus "professeurs d'école" depuis un arrêté de septembre 1990, a fait que l'âge de départ à la retraite de ceux-ci a été modifiée.